SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gaspard Louis Declerck, facteur de la poste aux lettres à Malines.

(Voir le Nº 281 de la Chambre des Représentants, session 1843-1844.)

MESSIEURS.

Le Sieur Gaspard Louis Declerck, né à Boulogne sur Mer (France), le 15 février 1806, a demandé la naturalisation ordinaire par pétition en date du 25 novembre 1843. Il habite la Belgique depuis trente-trois ans, et a servi dans l'armée des Pays-Bas dès 1828, puis neuf années dans l'armée Belge qu'il a quittée avec le grade de sergent le 1^{er} mai 1841, par expiration de son terme d'engagement.

Il s'est marié, le 21 août 1834, à une femme Belge, qui l'a rendu père d'un enfant né sur le sol Belge. Il est attaché aujourd'hui en qualité de facteur de la poste aux lettres à Malines. Il résulte des pièces jointes au dossier que le Sieur Declerck a rendu à la Belgique des services honorables, qu'il a tenu constamment une conduite sans reproches et qui lui a mérité l'estime de ses différents chefs; il paraît se rendre digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à la majorité de 41 suffrages contre 7.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.